

La Foi: Paroles et Actes



**Adopter Des Caractéristiques Positives
Mène à la Tranquillité D'esprit**

La Foi: Paroles Et Actes

Livres de ShaykhPod

Publié par ShaykhPod Books, 2024

Bien que toutes les précautions aient été prises lors de la préparation de ce livre, l'éditeur n'assume aucune responsabilité pour les erreurs ou omissions, ou pour les dommages résultant de l'utilisation des informations contenues dans ce document.

La foi : paroles et actes

Première édition. 10 novembre 2024.

Droits d'auteur © 2024 Livres ShaykhPod.

Écrit par ShaykhPod Books.

Table des matières

[Table des matières](#)

[Remerciements](#)

[Notes du compilateur](#)

[Introduction](#)

[La foi : paroles et actes](#)

[Plus de 400 livres électroniques gratuits sur le bon caractère](#)

[Autres médias de ShaykhPod](#)

Remerciements

Toutes les louanges vont à Allah, le Très-Haut, Seigneur des mondes, qui nous a donné l'inspiration, l'opportunité et la force de terminer ce volume. Que la paix et la bénédiction soient sur le Saint Prophète Muhammad dont le chemin a été choisi par Allah, le Très-Haut, pour le salut de l'humanité.

Nous tenons à exprimer notre plus profonde gratitude à toute la famille ShaykhPod, en particulier à notre petite étoile, Yusuf, dont le soutien et les conseils continus ont inspiré le développement de ShaykhPod Books. Et un merci spécial à notre frère, Hasan, dont le soutien dévoué a élevé ShaykhPod vers de nouveaux sommets passionnants qui semblaient impossibles à un moment donné.

Nous prions pour qu'Allah, l'Exalté, parachève Sa faveur sur nous et accepte chaque lettre de ce livre dans Son auguste cour et lui permette de témoigner en notre faveur au Jour Dernier.

Louanges à Allah, Exalté, Seigneur des mondes et bénédictions et paix infinies sur le Saint Prophète Muhammad, sur sa Famille bénie et ses Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux tous.

Notes du compilateur

Nous avons essayé avec diligence de rendre justice dans ce volume, mais si des lacunes sont constatées, le compilateur en est personnellement et seul responsable.

Nous acceptons la possibilité de fautes et de lacunes dans le cadre de nos efforts pour mener à bien une tâche aussi difficile. Nous avons peut-être trébuché et commis des erreurs inconsciemment pour lesquelles nous demandons l'indulgence et le pardon de nos lecteurs et l'attention que vous porterez à ce sujet sera appréciée. Nous invitons sincèrement les suggestions constructives qui peuvent être faites à ShaykhPod.Books@gmail.com.

Introduction

Le petit livre qui suit traite de l'importance de soutenir sa foi par des actes. Cette discussion est basée sur le chapitre 2 d'Al Baqarah, versets 130-134 du Saint Coran :

« Et qui serait hostile à la religion d'Abraham, sinon celui qui se rend fou ? Nous l'avions choisi ici-bas. Et il sera, dans l'au-delà, du nombre des gens de bien. Quand son Seigneur lui dit : « Soumets-toi », il dit : « Je me soumets au Seigneur de l'univers. » Abraham et Jacob instruisirent ses fils, ainsi que Jacob : « Ô mes fils, Allah vous a choisi cette religion. Ne mourrez donc qu'en étant musulmans. » Ou avez-vous été témoins lorsque la mort s'approcha de Jacob, quand il dit à ses fils : « Qu'adorerez-vous après moi ? » Ils dirent : « Nous adorerons votre Dieu et le Dieu de vos ancêtres, Abraham, Ismaël et Isaac, un seul Dieu. Et nous Lui sommes soumis. » Voilà un peuple qui a passé. Il aura ce qu'il aura acquis, et vous ce que vous aurez acquis. Et vous ne serez pas interrogés sur ce qu'ils faisaient. »

La mise en pratique des leçons discutées aidera un musulman à adopter des caractéristiques positives. L'adoption de caractéristiques positives conduit à la paix de l'esprit et du corps.

La foi : paroles et actes

Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 130-134

وَمَنْ يَرْغَبُ عَنْ مَلَةِ إِبْرَاهِيمَ إِلَّا مَنْ سَفِهَ نَفْسَهُ، وَلَقَدْ
أَصْطَفَيْنَاهُ فِي الدُّنْيَا وَإِنَّهُ فِي الْآخِرَةِ لِمِنَ الصَّالِحِينَ ١٣٠

إِذْ قَالَ لَهُ رَبُّهُ، أَسْلِمْ قَالَ أَسْلَمْتُ لِرَبِّ الْعَالَمِينَ ١٣١

وَوَصَّىٰ بِهَا إِبْرَاهِيمَ بَنِيهِ وَيَعْقُوبَ يَبْنَيَ إِنَّ اللَّهَ أَصْطَفَنِي لَكُمُ الْدِّينَ فَلَا تَمُوْتُنَّ إِلَّا وَأَنْتُمْ
١٣٢ مُسْلِمُونَ

أَمْ كُنْتُمْ شُهَدَاءَ إِذْ حَضَرَ يَعْقُوبَ الْمَوْتُ إِذْ قَالَ لِبَنِيهِ مَا تَعْبُدُونَ مِنْ بَعْدِي قَالُوا
نَعْبُدُ إِلَهَكَ وَإِلَهَنَا إِبْرَاهِيمَ وَإِسْمَاعِيلَ وَإِسْحَاقَ إِلَهًا وَحِدًا وَنَحْنُ لَهُ مُسْلِمُونَ
١٣٣

تِلْكَ أُمَّةٌ قَدْ خَلَتْ لَهَا مَا كَسَبَتْ وَلَكُمْ مَا كَسَبْتُمْ وَلَا تُشَأْلُونَ عَمَّا كَانُوا يَعْمَلُونَ ١٣٤

« Et qui serait hostile à la religion d'Abraham, sinon celui qui se rend fou ? Nous l'avons choisi ici-bas. Et dans l'au-delà, il sera certes du nombre des gens de bien.

Lorsque son Seigneur lui dit : « Soumets-toi », il dit : « Je me suis soumis [dans l'Islam] au Seigneur des mondes. »

Abraham et Jacob, tous deux, dirent à leurs fils : « Ô mes fils ! Allah a choisi pour vous cette religion. Ne mourez donc que lorsque vous êtes musulmans. »

Ou avez-vous été témoins lorsque la mort s'approcha de Jacob, et qu'il dit à ses fils : « Qu'adorerez-vous après moi ? » Ils dirent : « Nous adorerons votre Dieu et le Dieu de vos pères, Abraham, Ismaël et Isaac , un seul Dieu. Et nous Lui sommes soumis. »

C'était une nation qui a disparu. Elle recevra les conséquences de ses actes, et vous recevrez ce que vous avez accompli. Et on ne vous demandera pas compte de ce qu'ils faisaient.

« Et qui serait hostile à la religion d'Abraham, sinon celui qui se rend fou ? Nous l'avions choisi ici-bas. Et il sera, dans l'au-delà, du nombre des gens de bien. Quand son Seigneur lui dit : « Soumets-toi », il dit : « Je me soumets au Seigneur de l'univers. » Abraham et Jacob instruisirent ses fils, ainsi que Jacob : « Ô mes fils, Allah vous a choisi cette religion. Ne mourez donc qu'en étant musulmans. » Ou avez-vous été témoins lorsque la mort s'approcha de Jacob, quand il dit à ses fils : « Qu'adorerez-vous après moi ? » Ils dirent : « Nous adorerons votre Dieu et le Dieu de vos ancêtres, Abraham, Ismaël et Isaac, un seul Dieu. Et nous Lui sommes soumis. » Voilà un peuple qui a passé. Il aura ce qu'il aura acquis, et vous ce que vous aurez acquis. Et vous ne serez pas interrogés sur ce qu'ils faisaient. »

Allah, l'Exalté, critique l'attitude des non-musulmans de la Mecque et des gens du Livre, qui prétendaient tous deux être les porte-étendards de l'héritage du Saint Prophète Ibrahim, que la paix soit sur lui, alors qu'ils contredisaient tous deux sa voie, se ridiculisant ainsi. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 130 :

« Et qui serait opposé à la religion d'Abraham, sinon celui qui se rend ridicule... »

Ils contredisaient sa voie car sa voie consistait à obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, en utilisant les bienfaits qui lui avaient été accordés d'une manière qui Lui plaisait. Les gens du Livre et les non-musulmans de la Mecque contredisaient sa voie car elle défiait leurs désirs mondains, car ils désiraient utiliser les bienfaits qui leur avaient été accordés d'une manière qui leur plaisait.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 130 :

« *Et qui serait opposé à la religion d'Abraham, sinon celui qui se rend ridicule... »*

En règle générale, un musulman peut se tromper lui-même en adoptant une attitude qui contredit la voie du Saint Prophète Ibrahim, paix et bénédictions sur lui, tout en croyant qu'il obtiendra le succès dans les deux mondes. Par exemple, il peut persister dans la désobéissance à Allah, l'Exalté, tout en croyant que quelqu'un d'autre le sauvera le Jour du Jugement. Même si l'intercession du Saint Prophète Muhammad, paix et bénédictions sur lui, est un fait et est évoquée dans de nombreux enseignements islamiques, comme le Hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 4308, néanmoins certains musulmans iront quand même en Enfer. Comme un moment en Enfer est insupportable, il faut éviter cette attitude, car ils ne font que se moquer de l'intercession du Saint Prophète Muhammad, paix et bénédictions sur lui. Un musulman peut se tromper lui-même en persistant dans la désobéissance à Allah, l'Exalté, tout en croyant avoir de l'espoir dans la miséricorde d'Allah, l'Exalté. Le véritable espoir en la miséricorde d'Allah, l'Exalté, comme l'a démontré le Saint Prophète Ibrahim, que la paix soit sur lui, implique de persister dans l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, et d'espérer ensuite qu'ils seront pardonnés par Allah, l'Exalté. La désobéissance est toujours liée à un vœu pieux et n'a aucune valeur en Islam. Cette différence entre le vœu pieux et l'espoir en Allah, l'Exalté, a été discutée dans un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2459. Beaucoup se trompent en croyant que la paix de l'esprit et le succès dans ce monde résident dans la poursuite des désirs matériels. Comme Allah, l'Exalté, seul contrôle les coeurs spirituels des gens, la demeure de la

paix de l'esprit, Lui seul décide qui obtient la paix de l'esprit. Il a clairement indiqué que seul celui qui Lui obéit sincèrement, en utilisant les bénédictions qui lui ont été accordées de manière agréable à Lui, comme le décrivent les enseignements divins, l'obtiendra. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon la meilleure de ses œuvres. »

Alors que celui qui abuse des bienfaits qui lui ont été accordés n'obtiendra rien d'autre que du stress, de la misère et des difficultés, même s'il possède le monde entier et a des moments de plaisir et de divertissement. Chapitre 9 At Tawbah, verset 82 :

« Qu'ils rient donc un peu et pleurent ensuite beaucoup, en récompense de ce qu'ils ont gagné. »

Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? »

[Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

D'autres se trompent en croyant qu'ils feront la paix avec Allah, l'Exalté, au Jour du Jugement. Allah, l'Exalté, a clairement indiqué que l'obéissance à Lui ne profitera qu'à quelqu'un dans ce monde. Chapitre 30 Ar Rum, verset 57 :

« Ce jour-là, leur excuse ne profitera pas à ceux qui ont fait du tort, et on ne leur demandera pas d'apaiser [Allah]. »

Certains se trompent en pensant qu'Allah, l'Exalté, sera satisfait d'eux même s'ils ignorent les enseignements du Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), et qu'ils se fondent plutôt sur d'autres sources de connaissance religieuse. Il faut donc éviter d'autres sources de connaissance religieuse, même si elles conduisent à de bonnes actions, car plus on se fonde sur d'autres sources de connaissance, moins on se fonde sur les deux sources de la guidée : le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). C'est l'une des raisons pour lesquelles le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), a averti dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4606, que toute chose qui n'est pas enracinée dans les deux sources de la guidée sera rejetée par Allah, l'Exalté.

Il faut donc éviter toute attitude erronée et toute croyance erronée qui ne peut que nous conduire à nous tromper nous-mêmes. Il faut plutôt suivre

la voie du Saint Prophète Ibrahim, que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui, en s'efforçant sincèrement d'obéir à Allah, le Très-Haut, à tout moment. Cela implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le précisent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui.

Allah, l'Exalté, indique clairement qu'une personne ne recevra Sa miséricorde particulière, qui conduit à la paix de l'esprit et au succès dans les deux mondes, que si elle adhère à l'héritage du Saint Prophète Ibrahim, que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur lui, et suit sa voie, qui est l'héritage du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur lui. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 130 :

« ... *Et Nous l'avions choisi ici-bas. Et certes, dans l'au-delà, il sera parmi les gens de bien.* »

Cette déclaration suffit à montrer clairement que la seule chose qui confère à une personne une supériorité sur les autres est son obéissance sincère à Allah, l'Exalté. Cela implique d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le soulignent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Tous les autres critères, tels que le sexe, la race, la lignée et le statut social, n'ont aucune incidence aux yeux d'Allah, l'Exalté, pour déterminer le rang d'une personne. Chapitre 49 Al Hujurat, verset 13 :

« ...En vérité, le plus noble d'entre vous auprès d'Allah est le plus pieux d'entre vous... »

Il s'agissait là d'une autre critique adressée à la fois aux gens du Livre et aux non-musulmans de la Mecque qui croyaient que leur lignée suffisait à leur garantir le salut.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 130 :

« ... Et Nous l'avions choisi ici-bas. Et certes, dans l'au-delà, il sera parmi les gens de bien. »

Allah, l'Exalté, a clairement indiqué que si l'on désire rejoindre le Saint Prophète Ibrahim (sur lui la paix et le salut) dans l'au-delà, alors on doit suivre sa voie, qui est la voie de la droiture. Cela implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme le précisent les enseignements islamiques. Cela comprend également le fait d'accompagner les justes dans ce monde, car cela conduit à adopter leurs caractéristiques positives, ce qui à son tour aide à adopter la droiture. Celui qui adopte les actions d'un groupe de personnes est considéré comme faisant partie d'eux. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4031. Mais celui qui adopte de mauvais compagnons adoptera sans aucun doute leurs caractéristiques et sera donc considéré comme faisant partie d'eux. Chapitre 43 Az Zukhruf, verset 67 :

« Ce jour-là, les amis proches seront ennemis les uns des autres, à l'exception des justes. »

Il ne faut pas que le musulman se laisse tromper par le fait que le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a annoncé dans un hadith retrouvé dans le Sahih de Boukhari, numéro 3688, que l'homme sera dans l'au-delà avec ceux qu'il aime. Il est évident que le véritable amour s'exprime par des actes et non par des paroles, ce qui implique de suivre pratiquement les pieux prédecesseurs. Sinon, si une déclaration verbale d'amour était suffisante, cela signifierait que les autres nations qui croient en leurs Saints Prophètes (saw) et prétendent les aimer finiront avec eux dans l'au-delà. Ce n'est évidemment pas le cas, car ils n'ont pas suivi les traces de leurs Saints Prophètes (saw), bien qu'ils affirment verbalement les aimer.

Allah, l'Exalté, indique ensuite clairement qu'il a choisi le Saint Prophète Ibrahim, que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui, en raison de sa soumission et de son obéissance totales à Allah, l'Exalté. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 131 :

« Quand son Seigneur lui dit : « Soumets-toi », il dit : « Je me suis soumis [dans l'Islam] au Seigneur des mondes. » »

Cela critique davantage les gens du Livre et les non-musulmans de la Mecque, et par extension, avertit les musulmans qu'Allah, l'Exalté, n'accorde pas Sa miséricorde aux gens en fonction de facteurs matériels, tels que la lignée. Sa miséricorde ne s'obtient que lorsque l'on se soumet pratiquement à Son obéissance. Cela implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à Lui plaire, comme indiqué dans le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Un musulman doit comprendre que lorsqu'il donne la priorité à suivre et à obéir aux médias sociaux, à la société, à la mode, à la culture ou à ses propres désirs, au détriment de l'obéissance à Allah, l'Exalté, alors il se soumet pratiquement à ces choses même s'il déclare verbalement sa soumission à Allah, l'Exalté. C'est ainsi que se sont comportés les gens du Livre et les non-musulmans de la Mecque, et ils ont clairement contredit l'héritage du Saint Prophète Ibrahim (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Il est essentiel de comprendre que les humains ont été créés de telle manière qu'ils doivent se soumettre à quelque chose ou à quelqu'un. Que cette soumission soit à ses propres désirs, à ceux des autres, aux réseaux sociaux, à la mode, à la culture ou à un Dieu. Par conséquent, si l'on ne se soumet pas à Allah, l'Exalté, par ses intentions, ses paroles et ses actes, on se soumettra inévitablement à autre chose. C'est pourquoi le Saint Prophète Ibrahim, que la paix soit sur lui, a déclaré catégoriquement qu'il s'était soumis à Allah, l'Exalté, Seigneur des mondes.

Il est important de noter que la soumission à Allah, l'Exalté, n'implique pas la perfection. Elle implique de s'efforcer sincèrement de Lui obéir en utilisant les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le précisent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), et de se repentir sincèrement en corrigeant son comportement et sa conduite envers Allah, l'Exalté, et envers les gens chaque fois que l'on commet un péché. Le repentir sincère implique de se sentir coupable, de demander pardon à Allah, l'Exalté, et à quiconque a été lésé, tant que cela n'entraîne pas de nouveaux problèmes, de promettre sincèrement de ne

plus commettre le même péché ou un péché similaire et de réparer tout droit qui a été violé envers Allah, l'Exalté, et envers les gens.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 131 :

« Quand son Seigneur lui dit : « Soumets-toi », il dit : « Je me suis soumis [dans l'Islam] au Seigneur des mondes. » »

Le Seigneur des mondes a été mentionné peut-être pour souligner le fait que si l'on se soumet à Allah, l'Exalté, alors Il veillera à ce que l'on obtienne la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes car Lui seul contrôle l'univers entier. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon la meilleure de ses œuvres. »

Alors que celui qui se soumet à un autre qu'Allah, l'Exalté, ce qui l'amènera à abuser des bienfaits qui lui ont été accordés, ne trouvera rien d'autre que du stress, de l'anxiété et des ennuis dans les deux mondes, même s'il possède le monde entier, car le Seigneur des mondes contrôle l'univers entier, y compris son cœur spirituel, la demeure de la paix de l'esprit. Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Allah, l'Exalté, souligne ensuite le fait que la soumission à Allah, l'Exalté, était l'héritage que le Saint Prophète Ibrahim, que la paix soit sur lui, a transmis à ses enfants et à leur tour, ses descendants, y compris son petit-fils, le Saint Prophète Jacob, que la paix soit sur lui, ont fait de même. Chapitre 2 Al Baqarah, versets 131-132 :

« Quand son Seigneur lui dit : « Soumets-toi », il dit : « Je me suis soumis [à l' Islam] « Au Seigneur des mondes. » Abraham ordonna à ses fils [de faire de même] et Jacob [le fit aussi], [en disant] : « Ô mes fils, certes, Allah a choisi pour vous cette religion, alors ne mourez que lorsque vous êtes musulmans. »

Le Saint Prophète Jacob (sur lui la paix et le salut) a été spécifiquement mentionné car il était l'ancêtre des gens du Livre, également connus sous le nom d'enfants d'Israël, c'est-à-dire les enfants du Saint Prophète Jacob (sur lui la paix et le salut). C'était une autre critique adressée aux gens du Livre et aux non-musulmans de la Mecque, qui s'opposaient ouvertement à l'héritage de leurs ancêtres : l'héritage de l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté. Cette opposition a atteint son apogée lorsqu'ils

ont tous deux rejeté le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), bien que les deux groupes aient reconnu la véracité de l'Islam.

Les non-musulmans de la Mecque ont passé 40 ans avec le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui), avant qu'il n'annonce sa prophétie et savaient donc qu'il n'était pas un menteur. Chapitre 10 Yunus, verset 16 :

« ...car j'étais déjà demeuré parmi vous toute une vie auparavant. Alors, ne raisonnerez-vous pas ? »

Et comme ils étaient des maîtres de la langue arabe, ils reconnaissaient clairement que le Saint Coran n'était pas la parole d'un être créé. Mais comme l'Islam contredisait leurs désirs, de nombreux non-musulmans de la Mecque rejetèrent l'Islam et s'opposèrent donc à l'héritage de leur ancêtre, le Saint Prophète Ibrahim, que la paix soit sur lui, qui était d'obéir sincèrement à Allah, l'Exalté.

Quant aux gens du Livre, ils ont reconnu le Saint Coran car ils connaissaient son Auteur, Allah, l'Exalté, et ils ont reconnu à la fois le Saint Coran et le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), car ils les avaient tous deux mentionnés dans leurs écritures divines. Chapitre 6 Al An'am, verset 20 :

« *Ceux à qui Nous avons donné le Livre le reconnaissent. [le Saint Coran] comme ils reconnaissent leurs [propres] fils...*”

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 146 :

« *Ceux à qui Nous avons donné le Livre le connaissent [le Prophète Muhammad, que la paix et le salut soient sur lui] comme ils connaissent leurs propres enfants... »*

Mais comme l'Islam contredisait leurs désirs, la plupart des gens du Livre rejetèrent l'Islam et s'opposèrent donc à l'héritage de leur ancêtre, le Saint Prophète Ibrahim, que la paix soit sur lui, d'obéir sincèrement à Allah, l'Exalté.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 132 :

« *Abraham ordonna à ses fils de faire de même, ainsi qu'à Jacob : « Ô mes fils, Allah a choisi pour vous cette religion. Ne mourez donc que lorsque vous êtes musulmans. »*

Les musulmans doivent encourager la génération suivante à obéir sincèrement à Allah, le Très-Haut, en montrant l'exemple, tout comme le

Saint Prophète Ibrahim (sur lui la paix et le salut). Montrer l'exemple implique d'apprendre et d'agir selon les enseignements de l'Islam afin que les autres reconnaissent sa véracité par leurs actes et leurs paroles. Ensuite, les musulmans doivent consacrer du temps à enseigner le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) à la génération suivante afin qu'elle comprenne la véracité de l'Islam par des preuves, au lieu de l'imiter aveuglément. Cela leur permettra de rester fermes dans les enseignements de l'Islam tout au long de leur vie. Il est triste de constater que la plupart des parents musulmans sont extrêmement désireux d'enseigner à la génération suivante des connaissances matérielles qui mènent au succès matériel, mais ils négligent leur éducation religieuse et la confient à d'autres, même s'il est de leur devoir d'enseigner directement à leurs enfants les fondements de l'Islam. Même si encourager la génération suivante à acquérir des connaissances matérielles est louable, les parents ne doivent pas pour autant négliger l'enseignement des connaissances religieuses. Envoyer des enfants à la mosquée pour leur apprendre à réciter le Saint Coran sans le comprendre n'est pas suffisant. Un adolescent doit accepter l'islam sur la base de preuves et non d'une imitation aveugle, sinon il s'éloignera de l'islam avec le temps, car il considérera l'islam comme une partie de la culture qui peut être abandonnée au fil du temps. Lorsqu'une personne accepte l'islam sur la base de preuves, elle comprendra que l'islam est un mode de vie qui doit être appliqué dans toutes les situations et appliqué lorsque l'on utilise chaque bénédiction qui lui a été accordée.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 132 :

« Abraham ordonna à ses fils de faire de même, ainsi qu'à Jacob : « Ô mes fils, Allah a choisi pour vous cette religion... »

Allah, le Très-Haut, a choisi l'Islam comme religion pour l'humanité car elle convient le mieux à sa nature et car elle conduit à la paix de l'esprit et au succès dans les deux mondes. Comme Allah, le Très-Haut, a créé l'humanité, Lui seul sait quel code de conduite convient à sa nature et à ses capacités. Si l'on abandonne ce code de conduite divin et qu'on suit à la place un code de conduite créé par l'homme, cela ne mènera qu'à un état mental et physique déséquilibré, car il n'est pas parfaitement conçu pour la nature humaine. Peu importe les progrès réalisés par les gens en ce qui concerne la connaissance des états mentaux et physiques des humains, ils ne seront jamais capables de découvrir tout ce qui est possible pour créer le code de conduite parfait qui mène à un état mental et physique équilibré. Il est indéniable que celui dont l'état mental et physique est déséquilibré n'obtiendra jamais la paix de l'esprit. Il faut donc accepter et agir selon les enseignements de l'Islam pour son propre bien, tout comme un patient sage accepte et agit selon les conseils de son médecin sachant que c'est le mieux pour son bien-être mental et physique, malgré le fait qu'on lui prescrit des médicaments amers et un régime alimentaire strict.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 132 :

« Abraham ordonna à ses fils de faire de même, ainsi qu'à Jacob : « Ô mes fils, Allah a choisi pour vous cette religion. Ne mourez donc que lorsque vous êtes musulmans. »

Ce verset montre clairement que le fait d'être musulman aujourd'hui ne garantit pas de mourir musulman demain. En effet, la foi est comme une plante qui doit être nourrie par des actes d'obéissance. Tout comme une

plante mourra si elle ne parvient pas à obtenir de la nourriture, comme de l'eau, ainsi la foi d'un musulman peut bien mourir si elle ne parvient pas à la nourrir par des actes d'obéissance. Par conséquent, il faut veiller à renforcer sa foi en apprenant et en agissant selon les enseignements de l'Islam afin de mourir musulman. Cela est également confirmé par un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 7232. Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a conseillé qu'une personne sera ressuscitée dans le même état dans lequel elle est morte. Donc, si elle est morte en tant que musulman convaincu, alors elle sera ressuscitée en tant que musulman convaincu. Et l'état de la mort d'une personne est déterminé par la façon dont elle a vécu.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 132 :

« Abraham ordonna à ses fils de faire de même, ainsi qu'à Jacob : « Ô mes fils, Allah a choisi pour vous cette religion. Ne mourez donc que lorsque vous êtes musulmans. »

Cela souligne également le fait que chaque personne doit obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, car sa lignée ou son lien avec une personne pieuse ne la sauvera pas si elle ne parvient pas à obéir elle-même à Allah, l'Exalté.

Allah, l'Exalté, souligne encore l'importance de Lui obéir sincèrement et comment les Saints Prophètes du passé, que la paix soit sur eux, comme l'ancêtre des gens du Livre, le Saint Prophète Jacob, que la paix

soit sur lui, ont persisté dans cette attitude et ont toujours encouragé la génération suivante à faire de même. Obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, qui implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui Lui plaise, comme le soulignent les enseignements islamiques, était si important pour eux que même dans leurs derniers moments sur cette Terre, ils en ont discuté. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 133 :

« Ou avez-vous été témoins lorsque la mort s'approcha de Jacob, lorsqu'il dit à ses fils : « Qui adorerez-vous après moi ? »... »

Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a également souligné l'obéissance à Allah, le Très-Haut, dans ses derniers instants lorsqu'il a exhorté les gens à adhérer aux prières obligatoires, car elles constituent le pilier central de la foi d'une personne. Cela a été discuté dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 2698.

C'est une autre critique des gens du Livre qui prétendaient suivre les traces de leur ancêtre, le Saint Prophète Jacob, que la paix soit sur lui, mais qui n'ont pas suivi son attitude consistant à obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, et à exhorter les autres à faire de même jusqu'à son dernier souffle. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 133 :

« Ou avez-vous été témoins lorsque la mort s'approcha de Jacob, lorsqu'il dit à ses fils : « Qui adorerez-vous après moi ? »... »

Le Saint Prophète Jacob (sur lui la paix et le salut) n'a pas demandé à ses enfants qui adoreraient après lui, mais ce qu'ils adoreraient après lui. Il rappelait à ses enfants qu'il est facile d'adorer des choses sans vie, comme les réseaux sociaux, la mode, la culture et ses désirs, tout comme on peut adorer une entité vivante. Chapitre 25 Al Furqan, verset 43 :

« As-tu vu celui qui prend pour dieu son propre désir ?... »

Il faut donc veiller à donner la priorité à l'adoration et à l'obéissance à Allah, le Très-Haut, par-dessus tout. Cela permettra de s'assurer qu'ils utilisent les bénédictions qui leur ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le soulignent le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Cela conduit à son tour à la paix de l'esprit et au succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

En revanche, celui qui donne la priorité à l'obéissance et au respect des autres choses fera un mauvais usage des bénédictions qui lui ont été

accordées. Cela entraînera à son tour du stress, des difficultés et de la misère dans les deux mondes, même s'il connaît des moments de plaisir et de divertissement. Chapitre 9 At Tawbah, verset 82 :

« Qu'ils rient donc un peu et pleurent ensuite beaucoup, en récompense de ce qu'ils ont gagné. »

Et chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Allah, l'Exalté, souligne ensuite la sincérité des enfants du Saint Prophète Jacob, que la paix soit sur lui, qui s'opposait complètement à l'insincérité possédée par leurs descendants, les gens du Livre. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 133 :

« Ou avez-vous été témoins lorsque la mort s'approcha de Jacob, et qu'il dit à ses fils : « Qu'adorerez-vous après moi ? » Ils dirent : « Nous adorerons votre Dieu et le Dieu de vos pères, Abraham, Ismaël et Isaac, un seul Dieu. Et nous Lui sommes soumis. »

Le fait qu'ils aient mentionné leur grand-oncle, le Saint Prophète Ismaël, avant de mentionner leur grand-père, le Saint Prophète Isaac, que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur eux, indique que, contrairement aux gens du Livre, les enfants du Saint Prophète Jacob, que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui, n'éprouvaient aucune jalousie envers le Saint Prophète Ismaël, que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui, ni envers sa lignée, qui comprenait le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur lui. Au contraire, ils formaient une famille unie qui s'était complètement soumise à Allah, l'Exalté, dans tous les aspects de leur vie.

En raison des changements apportés à leurs écritures divines par des gens égarés, les gens du Livre ont basé toute leur foi sur leur lignée. Ils ont prétendu que c'était leur lignée qui leur donnait une supériorité sur le reste de l'humanité et que c'était donc l'une des raisons pour lesquelles ils ont rejeté le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , car il appartenait à une lignée différente. L'accepter et le suivre aurait détruit le fondement sur lequel leur foi était basée et aurait été en contradiction directe avec leur prétention de supériorité. C'est quelque chose qu'ils ne pouvaient pas accepter. Toute leur attitude était donc en contradiction totale avec la voie de leurs ancêtres, le Saint Prophète Ibrahim et sa famille (saw).

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 133 :

« *Ou avez-vous été témoins lorsque la mort s'approcha de Jacob, et qu'il dit à ses fils : « Qu'adorerez-vous après moi ? » Ils dirent : « Nous adorerons votre Dieu et le Dieu de vos pères, Abraham, Ismaël et Isaac , un seul Dieu. Et nous Lui sommes soumis. »*

D'une manière générale, cet incident montre aussi l'importance pour les musulmans de se préoccuper davantage de l'éducation religieuse et de la foi de leurs enfants que des choses de ce monde. Malheureusement, c'est le contraire qui se produit chez la plupart des musulmans d'aujourd'hui, qui se préoccupent davantage de l'avenir de leurs enfants dans les affaires de ce monde. Même si se préoccuper des affaires de ce monde est acceptable en Islam, cela ne doit pas être prioritaire par rapport aux affaires religieuses, que ce soit pour soi-même ou pour les personnes à sa charge. Les affaires de ce monde ne sont qu'un moyen de servir ses affaires religieuses afin d'obtenir la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes. Cela se fait lorsqu'on utilise ses ressources matérielles d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme indiqué dans le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui).

Allah, l'Exalté, indique ensuite clairement que la lignée de l'individu ne lui sera d'aucune utilité dans ce monde ou dans l'autre, s'il ne parvient pas à obéir sincèrement à Allah, l'Exalté. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 134 :

« *C'est une nation qui a passé. Elle aura la peine de ce qu'elle a accompli, et vous aurez la peine de ce que vous avez accompli. Et on ne vous demandera pas compte de ce qu'elle a fait. »*

Cela a détruit la fausse croyance adoptée par les gens du Livre, les non-musulmans de la Mecque, et même par certains musulmans aujourd'hui, qui croient que leur lignée et leur lien avec des personnes pieuses, comme les Saints Prophètes, que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur eux, suffisent à leur garantir le salut dans les deux mondes. Croire cela est hautement irrespectueux envers Allah, l'Exalté, car cela suggérerait qu'il se comporte de manière partielle et même raciste alors qu'il ne le fait pas. Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui, a également mis en garde à plusieurs reprises contre cette attitude. Par exemple, dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6853, il a clairement averti que la lignée d'une personne ne l'aidera pas au Jour du Jugement si elle manque de bonnes actions. Chapitre 53 An Najm, verset 39 :

« Et il n'y a pour l'homme que le bien pour lequel il s'efforce. »

Et chapitre 31 Luqman, verset 33 :

« Ô hommes ! Craignez votre Seigneur et craignez le Jour où le père ne sera d'aucune utilité pour son fils, et où le fils ne sera d'aucune utilité pour son père... »

Le musulman doit donc suivre les traces de ses pieux ancêtres pour les rejoindre dans l'au-delà. Cela implique d'utiliser les bénédicitions qui lui ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté, comme le

précisent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Mais s'ils suivent les traces des désobéissants, ils risquent fort d'être réunis avec eux le Jour du Jugement. Ceci a été mis en garde dans un Hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4031. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 134 :

« C'est une nation qui a passé. Elle aura la peine de ce qu'elle a accompli, et vous aurez la peine de ce que vous avez accompli. Et on ne vous demandera pas compte de ce qu'elle a fait. »

Ce verset rappelle également aux gens qu'ils doivent éviter de comparer leurs propres actions à celles des autres afin de justifier leur paresse ou leur mauvaise conduite. Cela se produit souvent lorsqu'une personne compare constamment sa propre conduite à celle d'autres personnes qui lui semblent pires que lui. Par exemple, un musulman qui ne prie pas se comparera à un meurtrier, justifiant ainsi son propre manque d'obéissance à Allah, l'Exalté. Comme l'indique la fin du verset 134, cette attitude peut bien aider une personne stupide à se sentir mieux dans ce monde, mais elle ne l'aidera pas dans l'au-delà, car une personne ne sera pas interrogée sur la conduite des autres et ne sera pas comparée à la conduite des autres. Le seul critère auquel chaque personne sera comparée est l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté. À notre époque, cela fait référence à la mesure dans laquelle une personne apprend et agit selon le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, .

De même, il ne faut pas chercher des excuses pour son manque d'obéissance à Allah, l'Exalté, en prétendant que les autres sont mieux placés pour obéir à Allah, l'Exalté. Par exemple, celui qui travaille à plein

temps ne doit pas se sentir mieux en prétendant qu'il est facile pour quelqu'un d'autre de consacrer son énergie et son temps à l'étude des connaissances islamiques puisqu'il ne travaille qu'à temps partiel. Il faut éviter cette attitude car elle ne fait qu'alimenter la paresse. Il faut plutôt se concentrer sur l'utilisation des bénédictions qui nous ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté, même si cela signifie qu'il accomplit moins de bonnes actions que les autres, car Allah, l'Exalté, observe la qualité et non la quantité.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 134 :

« C'est une nation qui a passé. Elle aura la peine de ce qu'elle a accompli, et vous aurez la peine de ce que vous avez accompli. Et on ne vous demandera pas compte de ce qu'elle a fait. »

Ce verset rappelle également aux musulmans de se concentrer sur leur propre conduite à l'égard d'Allah, le Très-Haut, et des gens, car c'est sur cela qu'ils seront interrogés le Jour du Jugement. Tout ce sur quoi on ne sera pas interrogé, comme le comportement des générations précédentes, doit être évité, car s'attarder sur ces questions ne fait que perdre son temps précieux. C'est l'une des raisons pour lesquelles le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a conseillé dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2317, qu'un musulman ne rendra pas sa foi excellente tant qu'il n'évitera pas les choses qui ne le concernent pas. Il faut donc s'occuper de ses affaires dans tous les aspects de sa vie.

Plus de 400 livres électroniques gratuits sur le bon caractère

400+ English Books / كتب عربية / Buku Melayu / বাংলা বই / Libros En Español / Livres En Français / Libri Italiani / Deutsche Bücher / Livros Portugueses:

<https://shaykhpod.com/books/>

Backup Sites for eBooks: <https://shaykhpodbooks.wordpress.com/books/>

<https://shaykhpodbooks.wixsite.com/books>

<https://shaykhpod.weebly.com>

<https://archive.org/details/@shaykhpod>

<https://www.youtube.com/@ShaykhPod/playlists>

Autres médias de ShaykhPod

Blogs quotidiens : www.ShaykhPod.com/Blogs

Livres audio : <https://shaykhpod.com/books/#audio>

Photos : <https://shaykhpod.com/pics>

Podcasts généraux : <https://shaykhpod.com/general-podcasts>

PodWoman : <https://shaykhpod.com/podwoman>

PodKid : <https://shaykhpod.com/podkid>

Podcasts en ourdou : <https://shaykhpod.com/urdu-podcasts>

Podcasts en direct : <https://shaykhpod.com/live>

Abonnez-vous pour recevoir des blogs et des mises à jour quotidiens par e-mail : <http://shaykhpod.com/subscribe>

Site de sauvegarde pour les livres électroniques/ livres audio :
<https://archive.org/details/@shaykhpod>

